

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

6^e séance, année 2018

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 7 mai 2018, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe	Présidente
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Audrey Lambert	Membre
Madame Annik Laliberté	Membre substitut au comité de parents
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Virginie Hamel	Représentante du Voilier de Lily
Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école
Madame Ann-Renée Belzile	Membre du personnel enseignant
Madame Martine Gauthier	Conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la CSDN

Sont absents :

Madame Emanuelle Fréchette	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Cathy Rybicki	Membre
Madame Priscille Fouquet	Membre substitut
Monsieur François Dubé	Membre substitut
Madame Sonia Bédard	Représentante substitut direction d'école

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Comme le procès-verbal de la réunion du 29 mai 2017 a été retrouvé et qu'il est désormais certain que les règles de régie interne du présent comité ont bel et bien été approuvées,

madame Ève Lapointe demande que soit retiré le point 5.3, qui consistait en l'adoption des règles de régie interne.

IL EST PROPOSÉ par madame Nadia Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié suivant :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption des procès-verbaux du 29 mai 2017 et du 9 avril 2018
5. Suivis au procès-verbal
 - 5.1 Point 5 - Lettre adressée aux commissaires (représentation des enseignants)
 - 5.2 Point 6 - Dépliants
6. Atelier sur « le petit guide des ÉHDAA » - stratégies au regard des pratiques collaboratives

Pause

7. Retour sur les paramètres de distribution des professionnels
8. Ouverture, fermeture et déménagement des classes à effectif réduit
9. Représentation au comité sur la politique (PVER)
10. Rapports
 - 10.1 Président
 - 10.2 Direction générale
 - 10.3 Trésorier
 - 10.4 Représentant du Comité de parents
 - 10.5 Commissaire parent
 - 10.6 Comité visibilité
 - 10.7 Comité douance
11. Correspondances
12. Histoires à succès
13. Questions diverses
14. Prochaine réunion
15. Levée de la séance prévue à 21h40

CCSÉHDAA-17-18-18

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

4. Adoption des procès-verbaux du 29 mai 2017 et du 9 avril 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lapointe, et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 29 mai 2017 avec les modifications suivantes :

Présences

CCSÉHDAA-17-18-19

Inscrire madame Guylaine Giguère dans la section des invités.

ADOPTÉE à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Maltais, et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 9 avril 2018 avec les modifications suivantes :

Point 6.3 : Suivis divers aux procès-verbaux

Procès-verbal du 26 février 2018 : *Point 5 - Suivi au procès-verbal et point 5.2 - Dépliants : retour de la direction*

Dans la troisième phrase, on devrait lire que madame Martine Sénéchal a été invitée à se référer à madame Catherine Rollier.

Dans la phrase suivante, on devrait lire qu'un point spécifique de la prochaine rencontre de madame Martine Sénéchal avec les directions d'école sera consacré à la présentation du dépliant et au choix d'une méthode de diffusion.

CCSÉHDAA-17-18-20

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

5.1 - Point 5 : Lettre adressée aux commissaires (représentation des enseignants)

Madame Ève Lapointe n'ayant pas pu assister à la dernière réunion du conseil des commissaires, elle présentera donc la lettre lors de la prochaine rencontre et fera par la suite un suivi aux membres du présent comité.

5.2 – Point 6 : Dépliants

Au sujet de la méthode de diffusion des dépliants, madame Martine Sénéchal celle ayant été adoptée est de transmettre le document à la direction d'école, qui le transmettra aux parents. Toutefois, les moyens proposés par les membres du présent comité ont également été retenus. Il s'agit de la diffusion du document sur la page Facebook, le dépôt du dépliant sur le site du comité ÉHDAA ainsi que la détention, par des membres du comité, de l'information en vue de la transmettre aux gens intéressés.

6. Atelier sur « le petit guide des ÉHDAA » - stratégies au regard des pratiques collaboratives

Madame Martine Sénéchal rappelle aux membres les sujets discutés lors des réunions précédentes en ce qui a trait aux stratégies collaboratives à mettre de l'avant avec les parents. Elle présente les documents pouvant orienter les réflexions des membres pour l'atelier qui suivra, soit : le guide de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), le guide de préparation au plan d'intervention à l'intention aux parents d'élèves HDAA de la Commission scolaire des Affluents et le guide d'accompagnement pour les parents : le plan d'intervention.

Les membres sont ensuite regroupés en deux grandes équipes de travail et discutent quant aux pratiques collaboratives à mettre de l'avant avec les parents pouvant être mentionnées afin de bonifier le document «Petit guide des ÉHDAA ».

20 h 10 - Pause

7. Retour sur les paramètres de distribution des professionnels

Madame Martine Sénéchal explique aux membres les différents paramètres de distribution des professionnels à l'aide d'une présentation PowerPoint.

À cet effet, elle rappelle aux membres que la mesure utilisée pour ces paramètres est un indice composé qui est déterminé en se basant sur le seuil de faible revenu et l'indice de milieu socioéconomique.

Madame Geneviève Tanguay demande si les codes 99 (code attribué temporairement, le temps que les conclusions de l'évaluation se précisent) sont considérés dans les paramètres de distribution. À cette question, madame Sophie Turgeon répond que non, mais que cela ne signifie pas que ces élèves ne recevront pas de services de la part de l'école.

8. Ouverture, fermeture et déménagement des classes à effectif réduit

Madame Martine Sénéchal explique aux membres le processus de classement auquel doit se soumettre l'équipe de l'adaptation scolaire pour l'organisation des classes à effectif réduit. Cette année, il y a une situation particulière puisque les groupes qui offrent des services à des élèves, dont une scolarisation, au régulier représente un grand défi.

Primaire

Ouverture

Ajout d'une classe CLIP à l'École Saint-Joseph (TSA préscolaire)

Ajout d'une classe CATSA à l'École l'Alizé/Mousserons

Ajout d'une classe DSPS à l'École du Grand-Fleuve

Transfert de la classe CAA de l'École du Grand-Fleuve (Pavillon du Méandre) vers l'école de la Nacelle.

Fermeture

Fermeture d'une classe DGA à Saint-Louis-de-France

Au secondaire

Transfert de la classe CISSS présentement à l'École de l'Horizon vers l'École de l'Aubier

Transfert de la classe CPADM présentement à l'École Champagnat vers l'École de l'Horizon

Ajout d'une classe CPADM à l'École secondaire de l'Horizon.

Madame Sénéchal affirme que le tout n'est pas définitif et qu'il pourrait encore y avoir des changements d'ici le début de la prochaine année scolaire.

9. Représentation au comité sur la politique (PVER)

Madame Mélissa Marceau explique que lors de la rencontre du 25 avril leur a présenté le plan qui allait être soumis au ministre. Certaines modifications y ont été apportées et madame Esther Lemieux doit le transmettre d'ici le 15 mai 2018. Une fois le tout accepté, le document sera transmis aux directions.

10. Rapports

10.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a aucun point à traiter.

10.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal n'a aucun point à traiter.

10.3 Trésorier

Madame Mélissa Marceau affirme qu'il n'y a, en date du 7 mai 2018, aucun ajout à signaler dans les dépenses du comité et qu'un montant de 2 500 est ainsi toujours disponible. Elle confirme avoir contacté madame Bergeron afin de s'informer à savoir si les frais de secrétariat seraient imputés au budget. À cet effet, une vérification sera faite auprès de madame Esther Lemieux.

10.4 Représentant du comité de parents

Madame Catherine Rollier n'a aucun point à traiter, car la rencontre du 16 avril 2018 a été annulée en raison d'une tempête de neige.

10.5 Commissaire parent

Le protecteur de l'élève est venu présenter un rapport. La plainte a été déclarée fondée et les deux recommandations ont été acceptées.

Dans les adoptions: afin de faciliter la détermination des représentants aux CÉ des écoles et des centres, les membres ont adopté une résolution qui permet de consulter par courriel ou par outil de consultation Web.

Comme les élèves de la Commission scolaire utilisent le terrain synthétique de soccer-football du Cégep de Lévis-Lauzon, les membres ont adhéré au protocole d'entente avec l'institution.

10.6 Comité visibilité

Les membres du comité visibilité n'ont aucun point à signaler.

10.7 Comité douance

Madame Ève Lapointe n'a aucun point à signaler.

11. Correspondance

Madame Ève Lapointe n'a aucune correspondance à signaler.

12. Histoires à succès

Madame Nathalie Maltais souligne que les enfants de l'École Notre-Dame ont passé à la télévision la semaine dernière dans une capsule vidéo, ce qui a rendu plusieurs élèves très fiers. Elle mentionne également que la soirée des bénévoles a été une activité très appréciée tant par les bénévoles que les enfants.

Madame Catherine Rollier est allée à la réunion de la FCPQ. Elle a partagé le dépliant au sujet de la préparation des parents aux gens avec qui elle était et il lui a été demandé si le document pouvait être diffusé. Elle s'adresse alors à madame Martine Sénéchal afin de

savoir si le document peut être diffusé. Cette dernière répond qu'à ce sujet, elle va questionner le service des communications de la commission scolaire.

M^{me} Ève Lapointe explique que grâce au projet « Savoir », les élèves de 6^e année en classe DGA vivront leur bal avec l'ensemble des autres élèves, ce qui constitue une première.

M^{me} Geneviève Lévesque mentionne la superbe journée de l'orientation vécue lors du 13 avril dernier. À cet effet, de nombreux élèves ont vécu des réussites. Elle mentionne également le salon des stages du CFER et le plaisir qu'elle a eu de découvrir des jeunes épanouis après leurs années de travail acharné afin de mener à bien leur formation. À ce sujet, madame Catherine Rollier souligne le fait que madame Lévesque avait présenté un élève qui a réussi à obtenir le métier de camionneur et qui s'était proposé pour présenter son parcours et son métier.

Madame Sophie Turgeon partage son plaisir d'accueillir la nouvelle classe CLIP dans son établissement, l'École Saint-Joseph.

Madame Geneviève Tanguay félicite l'École Saint-Joseph pour leurs gestes posés dans le cadre du mois de l'autisme.

Madame Martine Sénéchal souligne la journée TSA ayant été tenue à l'École de la Martinière. À cette occasion, un jeune homme de cinquième secondaire est venu parler aux élèves de la façon dont il avait annoncé à ses collègues de classe son autisme. L'expérience se reproduira prochainement dans d'autres écoles.

Madame Sophie Turgeon souligne l'accueil d'un chien-guide pour un élève de l'École Saint-Joseph. Elle mentionne également l'importance et l'adéquation de l'accompagnement prodigué par la fondation MIRA.

13. Questions diverses

Aucune question n'est formulée de la part des membres.

14. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 4 juin 2018. Comme plusieurs membres ont signifié ne pas pouvoir y assister, il est demandé d'envoyer les documents de la prochaine rencontre à tous les membres et à tous les substituts.

15. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Marceau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21h08

Ève Lapointe
Présidente

Andréanne Bastille
Secrétaire